



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Natalité et place de l'enfant dans la société

Question au Gouvernement n° 1242

Texte de la question

NATALITÉ ET PLACE DE L'ENFANT DANS LA SOCIÉTÉ

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Turquois.

M. Nicolas Turquois . Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour notre collègue Sandrine Josso (*Applaudissements sur tous les bancs*) et de partager son soulagement après la condamnation de son agresseur hier. (Sur tous les bancs, les députés se lèvent et se tournent pour applaudir vers Mme Sandrine Josso, qui les remercie d'un geste de la main.) À travers elle, nous apportons notre soutien à toutes les victimes de violences sexuelles. Il est de notre responsabilité collective que le combat mené par Sandrine soit poursuivi sans relâche.

L'offre commerciale de la SNCF garantissant un espace de travail calme sans la présence d'enfants a ému un certain nombre de nos concitoyens et m'a particulièrement touché. Elle nous interroge car elle soulève la question de l'exclusion des enfants de certains espaces de vie en collectivité, par exemple les restaurants. Plus encore, elle nous interroge sur notre société, sur certaines de ses dérives individualistes et sur la perception qu'elle a de son avenir commun.

Exclure les enfants de la société serait une immense faillite, celle dont découleraient toutes les autres. C'est pourquoi, au sein du groupe les Démocrates, par les voix de Perrine Goulet ou d'Anne Bergantz, nous mettons les enfants au cœur de l'avenir. Cela conduit à des interrogations très concrètes sur l'accueil du premier enfant, sur la conciliation du désir d'enfants et de la vie professionnelle, sur le logement ou sur l'accès à l'éducation, en particulier dans les territoires périphériques.

Ma question sera simple : quelles sont les orientations défendues par le gouvernement en la matière ? Nous sommes convaincus que les enfants sont une richesse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Avant de vous répondre, je veux exprimer ici tout mon soutien à Sandrine Josso et, à travers elle, à toutes les victimes de soumission chimique.

Alors que la natalité a chuté de près de 25 % depuis 2010, je vous remercie pour votre question qui met en lumière le sujet majeur de la place des parents et des enfants dans notre société.

Nous avons une responsabilité collective face à la multiplication des pratiques qui relèvent d'une mise à distance des enfants : hébergements touristiques ou restaurants interdisant les poussettes ou refusant des familles

– vous les avez évoqués –, espaces de transport segmentés, cabinets médicaux ou lieux culturels dissuadant les enfants d'être présents.

Il ne s'agit pas d'entrer dans une économie régulée. Cependant, l'ensemble de ces pratiques peuvent avoir un effet sur le sentiment d'appartenance des parents et des enfants et mon rôle, en tant que ministre des familles, est d'accompagner la prise de conscience collective que nous avons observée et de valoriser la présence et le temps auprès des enfants. Si je prends l'exemple de la place des parents dans l'entreprise, l'extension du congé paternité adoptée en 2021 porte ses fruits puisque, désormais, 80 % des pères prennent plus que la semaine obligatoire pour accompagner leur bébé. Les mentalités évoluent. Avec le congé supplémentaire de naissance que vous avez voté dans le cadre du PLFSS – qui ajoutera jusqu'à deux mois bien rémunérés de présence parentale – nous envoyons un message encore plus fort en faveur de ce mouvement.

Par ailleurs, la haute-commissaire à l'enfance Sarah El Haïry débutera bientôt, à ma demande, un tour de France auprès des élus locaux pour assurer le déploiement du service public de la petite enfance et faciliter la prise en compte de la place de l'enfant dans l'urbanisme, les transports et nos modes de vie. Ensemble, sans excès mais par une prise de conscience collective, accompagnée par les pouvoirs publics, nous nous assurerons que notre société reste accueillante envers son avenir.

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Turquois.

M. Nicolas Turquois . Je vous remercie de votre réponse. La SNCF aurait pu imaginer des solutions pour les familles avec des enfants plutôt que contre la présence d'enfants. Voilà un message à faire passer !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs des groupes SOC et GDR.* – M. Corentin Le Fur applaudit également.)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Turquois](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1242

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 janvier 2026